

**Relais
Culture
Europe**

**#EuropeCréative
2021-2027**

Nouveau programme Europe Créative Appels Culture

Le nouveau programme Europe Créative a pour objectif d'investir dans des actions destinées à renforcer la diversité culturelle et à répondre aux besoins et aux défis des secteurs culturels et créatifs. Il entend contribuer à la relance de ces secteurs, en leur permettant d'intensifier leurs efforts pour devenir plus numériques, plus écologiques, plus résilients, plus inclusifs et plus égalitaires en termes de genre.

Dans ce cadre, le volet Culture soutient plus particulièrement, par la coopération, la création d'œuvres européennes, le renforcement de la dimension économique, sociale et extérieure des secteurs culturels et créatifs européens, ainsi que l'innovation et la mobilité.

Il comprend des actions horizontales ouvertes à tous les secteurs culturels et créatifs (coopération, réseaux, plateforme, traduction), des actions sectorielles complémentaires (musique, livre, patrimoine et architecture) (les appels seront lancés en 2022), ainsi qu'un soutien renforcé à la mobilité.

PAN-EUROPEAN CULTURAL ENTITIES

Date limite de dépôt
26 août 2021

L'appel Pan-european cultural entities vise à soutenir des projets proposés par des orchestres intégrant des artistes d'au moins 20 pays participant au programme Europe Créative et dont l'objectif est d'offrir des opportunités de formation, de professionnalisation et de performance à de jeunes artistes à haut potentiel.

Date limite de dépôt : 26 août 2021



L'appel Réseaux des professionnels vise à renforcer les capacités des secteurs culturels et créatifs européens à faire face aux défis communs par le soutien à des réseaux d'organisations culturelles européennes hautement représentatifs, multinationaux, basés sur l'adhésion et couvrant un large éventail de pays participant à Europe Créative. L'action de ces réseaux doit permettre de travailler à des secteurs plus divers, plus inclusifs, plus égalitaires et plus durables. Elle doit par ailleurs travailler à renforcer la capacité des acteurs dans une ou plusieurs des priorités suivantes : accès à la culture, capacité à être actif à l'échelle européenne et au-delà, contribution au Green Deal et prise en compte des changements liés au numérique. Afin d'être éligibles, les réseaux doivent être composés d'au moins 15 organisations membres. Ces membres seront légalement établis dans au moins 10 pays différents participant au programme Europe Créative, dont au moins 5 auront leur siège social dans 5 États membres différents de l'UE ou dans un pays de l'AELE. La durée des projets ne pourra pas excéder 36 mois.

Date limite de dépôt : 26 août 2021



L'appel Coopération soutient des projets de coopération entre structures publiques et/ou privées visant à développer, expérimenter et disséminer des pratiques nouvelles autour des deux objectifs suivants : l'innovation et la création/circulation transnationale des œuvres et artistes européens. Les projets doivent intégrer une, voire deux, des 5 priorités suivantes : développement des publics, inclusion sociale, soutenabilité, numérique et dimension internationale. Les projets des secteurs du livre et de l'édition, de la musique, de l'architecture et du patrimoine peuvent choisir d'adresser des priorités plus sectorielles définies dans l'appel. 3 échelles de coopération sont possibles : Petite échelle (minimum 3 opérateurs de pays différents), Moyenne échelle (minimum 5 opérateurs de pays différents) et Grande échelle (minimum 10 opérateurs de pays différents). La durée des projets ne pourra pas excéder 48 mois.

Date limite de dépôt : 7 septembre 2021



L'appel Plateformes européennes pour la promotion des artistes émergents vise à renforcer la visibilité des artistes émergent.e.s, la circulation des œuvres à l'échelle européenne et au-delà, la participation aux manifestations culturelles et le développement des publics. Ces plateformes seront des vitrines européennes pour promouvoir la diversité du répertoire européen. Elles doivent répondre aux priorités suivantes : développer les carrières en répondant adéquatement aux besoins et défis des artistes, promouvoir des cadres plus équitables, plus divers et plus inclusifs pour les artistes émergent.e.s et contribuer au Green Deal. Elles doivent élaborer une stratégie artistique, éditoriale et de marque commune, en fournissant un soutien financier aux membres associés. Chaque membre de la plateforme soutiendra ensuite au moins 50 artistes émergent.e.s par an et octroiera un label de qualité européen. Afin d'être éligibles, les plateformes doivent être composées d'une organisation coordinatrice publique ou privée et d'au moins 11 autres organisations membres publiques ou privées, globalement établies dans au minimum 12 pays différents participant au programme Europe Créative. La durée des projets ne pourra pas excéder 36 mois.

Date limite de dépôt : 29 septembre 2021



L'appel Traduction littéraire soutient des projets de traduction entre une ou plusieurs structures publiques et/ou privées ayant une expertise dans le domaine du livre. Cette action vise à traduire, publier, distribuer et promouvoir des œuvres de fiction éligibles pour renforcer la circulation transnationale, la diversité des œuvres littéraires européennes (en encourageant les traductions de langues moins répandues), atteindre de nouveaux publics, renforcer la compétitivité du secteur du livre, encourager la coopération au sein de la chaîne du livre (auteur.rice.s, traducteur.rice.s, éditeur.rice.s, distributeur.rice.s, libraires, bibliothèques, festivals et événements littéraires...), valoriser les métiers de la traduction et contribuer à la construction de cadres équitables, inclusifs et durables. Trois échelles de traduction sont possibles : Petite échelle (entre 5 et 10 livres différents), Moyenne échelle (maximum de 20 livres différents) et Grande échelle (minimum de 21 livres différents). Les projets doivent présenter une stratégie éditoriale et promotionnelle. La durée des projets ne pourra pas excéder 36 mois.


Date limite de dépôt : 30 septembre 2021



Martha Gutierrez

Responsable Europe Créative - Culture

 martha.gutierrez@relais-culture-europe.eu

 +33 (0)1 53 40 95 14



Retrouvez l'ensemble des dates des dépôts des appels Europe Créative et de nos rendez-vous d'appui sur notre site : www.relais-culture-europe.eu



S'inscrire à notre newsletter

